



La Panthère

NUMÉRO

48

Novembre
2018

Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : rue François Couteaux 44 Bte 20 à 1090 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. (0)4 250 13 65 – e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Trésorier : Marc Wauquier, rue François Couteaux 44/20 1090 Bruxelles

Tél. (0)2 268 36 91 – e-mail : marc.wauquier@skynet.be

Site 19 ACh : <http://www.anciens19ach.be> Site FRACH : <http://www.kvra-frach.be>

Compte : 001-3709573-78 (IBAN BE69001370957378) de ASBL 19 ACh

Le Mot du Président

Le monde traverse une période difficile, et son évolution est peu prévisible : les incertitudes alimentent une forme de désespérance et les dirigeants politiques doivent, ou devraient (!) faire preuve d'un courage certain. Les solutions à envisager s'inscrivent dans le long terme et ne correspondent pas aux calendriers électoraux.

Attaquer de front le réchauffement climatique, assurer la viabilité d'un système de pension de retraite ou de soins de santé, réaliser une meilleure répartition de la richesse exigent des mesures qui dépassent les intérêts immédiats de certains.

Comme le dit Raphaël Glucksmann, il faudrait "Sacrifier nos libertés individuelles au nom d'un intérêt collectif", et admettre une autorité verticale de dirigeants visionnaires, hélas très peu nombreux. À défaut, "nous irons dans le mur".

Je vous souhaite à tous de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année, espérant que 2019 puisse nous amener l'un ou l'autre visionnaire.

José Toussaint

Dans ce numéro

- Assemblée générale 2019
- Visite au musée Hergé
- Cotisation 2018
- Protection de la vie privée
- Divers
- In Memoriam

Assemblée générale ordinaire 2019 - Convocation

L'assemblée générale ordinaire (AG) de l'ASBL 19 ACh se tiendra le jeudi 07 février 2019 à 11 h 00 en la salle Egmont du Club Prince Albert, rue des Petits Carmes, à 1000 Bruxelles.

Comme chaque année, nous attirons votre attention sur le fait que le stationnement aux abords du Club Prince Albert est très difficile, plus particulièrement en semaine.

Si vous ne pouvez participer à l'AG, vous avez la possibilité d'envoyer une procuration nominative ou vierge. Toutefois, n'oubliez pas que, conformément à nos statuts, chaque membre présent à l'AG ne peut disposer que de trois procurations. S'il y a plus de trois procurations nominatives pour une même personne ou si elles sont destinées à un membre absent à l'AG, ces procurations seront perdues.

Une collation (sandwiches et boissons rafraîchissantes) sera disponible au bar Rotonde à l'issue de la réunion.

La participation aux frais est fixée à six euros par personne à verser avant le 24 janvier 2019 au compte BE69 001 37 095 7378 de l'asbl 19ACh à 1090 Bruxelles.

Le versement de votre participation aux frais fait office d'inscription à l'AG.

Si vous souhaitez assister à l'AG sans prendre la collation, ou si vous ne participez pas à l'AG, il vous est demandé de retourner, avant le 24 janvier 2019, le talon d'inscription ou la procuration (talon-réponse en page 3) à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale, ou à l'adresse e-mail suivante : Charles.delaroy@skynet.be

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 27 janvier 2018 (voir Panthère 46 de mars 2018) ;
- situation de l'association – membres effectifs et adhérents ;
- rappel des activités depuis l'AG 2018 ;
- Maison de la Jeunesse : utilisation du budget 2018 et proposition(s) pour 2019 ;
- site Web 19 ACh ;
- situation financière, bilan 2018 et exécution du budget 2018 ;
- rapport des membres chargés du contrôle des comptes ;
- approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2018 - décharge au conseil d'administration ;
- propositions d'activités pour 2019 ;
- propositions de budget 2019 et de cotisation pour 2020 ;
- membres chargés de la vérification des comptes 2019 ;
- renouvellement complet du conseil d'administration en 2020 – appel à candidature ;
- point(s) soulevé(s) par 1/20^e des membres (éventuellement).

Il vous est rappelé que seuls les membres effectifs en règle de cotisation à la date du 07 février 2019 ont le droit de participer ou de se faire représenter à cette assemblée. Les membres adhérents en règle de cotisation à cette même date peuvent également assister à l'AG, mais n'y ont pas le droit de vote.

Visite au musée Hergé



Nous nous sommes retrouvés à 25 le dimanche 23 septembre 2018 vers onze heures à LOUVAIN-la-NEUVE afin de découvrir le musée Hergé dont la renommée internationale n'est plus à faire.

Les formalités d'inscription et la distribution des audio-guides terminées, nous pûmes entamer la visite.

Il eût été difficile de mieux nous présenter Tintin et son créateur. Le musée est moderne, la visite est interactive et ludique, les innombrables facettes de la vie d'Hergé y sont exposées avec clarté et au fil du parcours, l'univers de Tintin prend vie sous nos yeux.

Nul doute que tintinophiles, aficionados de bandes dessinées, passionnés de la vie de Hergé et visiteurs « lambda » auront apprécié la richesse des collections présentées.

L'activité s'est terminée par un déjeuner au restaurant Le Petit Vingtième situé au sein même de l'établissement.

✂-----

Assemblée générale ordinaire du 07 février 2019

TALON RÉPONSE

À transmettre avant le 24 janvier 2019 à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné

- assisterai à l'assemblée générale ordinaire du 07 février 2019 OUI - NON (*)
- participerai à la collation à l'issue de l'assemblée générale OUI - NON (*)

Fait à..... le

Signature

(*) Biffer la mention inutile

✂-----

PROCURATION

À transmettre avant le 24 janvier 2019 à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné donne procuration à

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 07 février 2019.

Fait à..... le

Signature

Cotisation 2019

Le montant de la cotisation 2019 est fixé à six euros, à verser au compte BE69001370957378 de l'ASBL 19ACh à 1090 BRUXELLES.

Au cas où le compte effectuant le versement ne serait pas au nom du membre, il vous est demandé de l'indiquer sous la rubrique « communication ».

Merci à tous !

Conformément à la législation actuellement en vigueur en ce qui concerne les associations sans but lucratif, nous sommes amenés à détenir des données à caractère personnel de nos membres.

Il s'agit de votre identité (nom et prénom), de votre adresse postale et accessoirement de votre adresse électronique, informations qui, par ailleurs, nous sont fournies par vos soins.

Ces dernières sont reprises dans un registre des membres (obligatoirement pour les membres effectifs et facultativement pour les membres adhérents) qui consiste en un document informatisé protégé par mot de passe, dont la gestion est assurée par un administrateur, et qui est conservé au siège social de l'asbl.

Pour l'heure, la personne qui assume la gestion du registre en question est Marc Wauquier qui est joignable à l'adresse marc.wauquier@skynet.be

L'association s'engage à n'utiliser ces données qu'à son profit exclusif, principalement à des fins de gestion et essentiellement dans le cadre des activités reprises dans ses statuts. En aucun cas ces informations ne seront vendues, prêtées ou mises à disposition de quelque manière que ce soit, tant à une tierce personne qu'à une organisation. Elles ne seront communiquées qu'à la requête d'une autorité judiciaire ou administrative en vertu de la loi.

D'autre part, des prises de vues photographiques sont effectuées lors de nos différentes activités. Celles-ci sont à considérer comme étant des images d'ambiance non ciblées destinées à illustrer l'activité elle-même. Elles peuvent apparaître sur notre site Internet et/ou dans notre bulletin d'information « La Panthère ». Celles et ceux qui ne souhaiteraient pas que leur image apparaisse dans les supports d'information cités ci-dessus sont priés d'en faire part de manière explicite au gestionnaire du registre des membres mentionné plus haut dans le texte.

Divers

Ne manquez pas de visiter notre site Web à l'adresse www.anciens19ach.be



La Panthère 49 paraîtra aux alentours de mars 2019.

IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse qu'il nous revient de vous faire part des décès

- du Premier-brigadier-chef **Christian Boule**, survenu le 09 juillet 2018 ;
Christian Boule a été opérateur radio au sein du bureau opération et entraînement de l'état-major du Régiment.
- du Colonel honoraire **Léon Rossignon**, survenu le 28 juillet 2018 ;
le Colonel Léon Rossignon a fait du service à l'état-major du Régiment en tant qu'officier opérations et entraînement (S3) et a été notre officier de liaison principal auprès de l'état-major de la Brigade.
- du Colonel breveté d'état-major e.r. **Baudouin Briot**, survenu le 17 octobre 2018 ;
au Régiment, le Colonel Baudouin Briot a été commandant en second de la batterie Bravo de 1972 à 1973.
- de Monsieur **Claude Maniet**, survenu fin octobre 2018
Claude Maniet a fait du service au sein de la section RP (police régimentaire).

La Panthère présente ses sincères condoléances à la famille et aux amis.